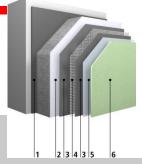
ISOLATION

- 1. Conseil personnalisé sur site » Devis gratuit avec bilan énergétique des murs (*)
- 2. Suivi administratif et technique du dossier d'encouragement
 - a. Formulaire demande de subside
 - b. CECB+ (obligatoire dès 10'000 CHF de subside)
 - c. Expertise amiante (obligatoire à l'attention de la commune)
 - d. Diagnostique thermique des murs
 - e. Formulaires divers selon les communes
 - f. Formulaire d'achèvement pour le versement des subventions
- 3. Demande d'offre pour travaux annexes (sanitaire, éléctricien, ...)
- 4. Réalisation complète par notre équipe spécialisée » pas de sous-traitance
- 5. Suivi de chantier et coordination
- 6. La garantie de réalisation aux normes SIA



- 0. Mur existant
- 1. Colle
- 2. Isolant
- 3. Enduit
- 4. Armature
- 5. Couches intermédiaires
- 6. Couches de finition



En plus

- Déductions fiscales
- Des économies d'énergie
- Mise en valeur du bien immobilier
- Confort intérieur



FACADE | ISOLATION | FENÊTRE PVC | VOLET | STORE | PEINTURE

Votre entrepreneur local spécialiste en isolation thermique 022 364 54 51 www.fgservices.ch | info@fgservices.ch